

LA DÉLÉGITIMATION DES VIOLENCES SEXUELLES COMME CATÉGORIE DE VIOLENCES SPÉCIFIQUE

Charlotte BUISSON¹

En 2016, une enquête de presse révèle les violences commises par Denis Baupin, alors vice-président de l'Assemblée Nationale. Si ces violences ont alors été peu remises en question publiquement (Buisson, 2022), les femmes qui les dénoncent ont éprouvé des processus de délégitimation (Dobry, 2009) de leurs récits, qui se sont opérés dans la pratique ordinaire du métier politique. Cette contribution vise à montrer en quoi ces procédés, qui rendent compte de la manifestation du *contrôle social des femmes par les hommes* (Hanmer & E.L, 1977) au sein de l'arène politique, constituent une catégorie de violences spécifique, distincte des violences sexuelles dénoncées.

Introduction

En 2016, une enquête de presse menée par *Mediapart* et France Inter² révèle les violences commises par Denis Baupin, alors vice-président de l'Assemblée Nationale et élu Europe Écologie les Verts

1 Charlotte BUISSON est docteure en Sciences de l'information et de la communication, et chercheuse associée au Carism (Université Paris-Panthéon-Assas).

2 Bredoux, L. (2016, 09 mai). Des femmes dénoncent les agressions et harcèlements sexuels de Denis Baupin. *Mediapart*. <https://www.mediapart.fr/journal/france/090516/des-femmes-denoncent-les-agressions-et-harclements-sexuels-de-denis-baupin>

(EELV) de la 10^e circonscription de Paris. Alors qu'aucune d'entre elles n'avait alors porté plainte³, huit femmes⁴ témoignent dans la presse d'agressions et de harcèlements sexuels commis par le député EELV, mobilisant ainsi l'attention médiatique durant plusieurs semaines⁵. Ce qui sera rapidement désigné comme « l'affaire Baupin »⁶ va recevoir un accueil médiatique différent que ce qui avait été observé durant « les affaires DSK », cinq ans plus tôt. Alors que la véracité du témoignage de Nafissatou Diallo – qui accuse Dominique Strauss-Kahn de tentative de viol et d'agression sexuelle – a largement été remise en cause par de nombreuses personnalités politiques et médiatiques (Matonti, 2012), les débats autour de « l'affaire Baupin » portent sur la manière dont les témoignages sont amenés dans l'espace public plutôt que sur la matérialité des violences en elles-mêmes, qui ne sont que marginalement remises publiquement en question (Buisson, 2022).

Toutefois, si les violences dénoncées ne sont pas publiquement délégitimées, les entretiens menés auprès des femmes qui témoignent contre Denis Baupin donnent à voir une tout autre réalité, qui nous invite à décentrer notre regard de ce qui est visible dans le corpus médiatique, et à nous intéresser de plus près aux « processus de délégitimation » (Dobry, 2009)⁷ de leurs récits, qui s'opèrent, par contre, dans la pratique

-
- 3 L'enquête menée sur Denis Baupin est ainsi l'une des premières menée par des journalistes en France en dehors de toute procédure judiciaire, les violences dénoncées n'ayant pas fait l'objet d'une plainte, et étant, pour la plupart, déjà prescrites.
 - 4 Isabelle Attard (députée de la 5^e circonscription du Calvados, EELV), Elen Debost (adjointe jeunesse à la Mairie du Mans, EELV), Annie Lahmer (conseillère régionale d'Ile de France, EELV) et Sandrine Rousseau (secrétaire nationale adjointe EELV) témoignent à visage découvert, tandis que quatre autres femmes s'expriment anonymement (une responsable associative, deux collaboratrices parlementaires et une journaliste). D'autres femmes ajouteront leur témoignage dans les mois qui suivent, faisant grimper le nombre de dénonciations à seize.
 - 5 Dans la semaine qui suit les premières révélations, 229 articles (web et papier) sont publiés au sujet de l'événement et 13 heures et 28 minutes seront consacrées au sujet sur les trois chaînes d'information en continu (BFM TV, iTélé et LCI).
 - 6 La formule « affaire Baupin » sera évoquée entre guillemets dans tout le texte, afin de marquer une distance critique avec l'attribution du terme « affaire » aux évènements étudiés par les journalistes qui les couvrent.
 - 7 Nous considérerons la délégitimation comme un processus, puisque nous allons rendre compte des opérations qui visent à délégitimer la dénonciation des violences sexuelles. Pour ce faire, nous considérerons les acteur·rices, les discours et les pratiques qui agissent pour amenuiser le « soutien diffus » d'un système politique envers la dénonciation.

ordinaire de l'exercice du pouvoir politique. Nous pouvons ainsi observer, à des niveaux individuels et collectifs, un ensemble de réactions qui constituent des données utiles pour saisir la nature des réponses opposées à la dénonciation⁸. Alors que le « moment #MeToo » (Pavard *et al.*, 2020, p. 453) laisse voir une amplification des enquêtes de presse comme vecteur de dénonciation des violences sexistes et sexuelles (Buisson, 2024), cette contribution ambitionne d'interroger ces réactions à la lumière des outils de la sociologie pragmatique, et de montrer en quoi elles peuvent être envisagées comme une catégorie de violences spécifique. Ainsi, nous montrerons quelles sont les réponses de l'arène politique face à la dénonciation des violences de genre qui se tiennent en son sein, et montrerons combien les « processus de délégitimation » observés peuvent constituer une catégorie de violences spécifique, et un « rappel à l'ordre genré » (Lieber, 2008, pp. 263-264) qui contribue à silencer les femmes qui dénoncent des violences de genre au sein des arènes politiques.

Nous nous attarderons dans un premier temps sur les mécanismes d'invisibilisation des femmes politiques et de silenciation des violences au sein des arènes politiques, plus spécifiquement chez EELV. Une fois que nous aurons montré les modalités selon lesquelles les femmes sont marginalisées en politique, il s'agira de montrer comment les professionnelles de la politique qui dénoncent des violences sexuelles sont mises à distance des arènes du pouvoir par des procédés discursifs et performatifs qui conduisent à leur éviction progressive des espaces de réflexion et d'action politique. En d'autres termes, il s'agira de montrer sous quelles formes se manifeste la délégitimation, envisagée comme un processus, auquel différent·es acteur·rices participent au moyen d'outils et de discours variés, et à des degrés de publicité divers. La démonstration se fera à l'appui de l'analyse d'entretiens semi-directifs⁹

8 Nous entendons la « dénonciation » comme définie par Luc Boltanski, Yann Darré et Marie-Ange Schiltz dans les Actes de la Recherche en Sciences Sociales publiés en 1984. Le cadre pensé alors permet d'envisager la dénonciation comme une suite d'opérations au cours desquelles il est nécessaire de convaincre un public de la légitimité de la dénonciation, ce qui invite à considérer les disputes qui se jouent entre les actants et les modes de justification selon lesquels cela s'opère.

9 Les acteur·rices qui constituent le corpus d'entretiens sont d'abord les individus les plus visibles dans le débat public sur « l'affaire Baupin » et notamment celles et ceux impliqué·es dans la dénonciation de ce dernier. Ces premiers entretiens nous ont permis d'identifier des protagonistes pas nécessairement visibles dans l'espace médiatique, mais qui ont pu jouer un rôle dans la (dé)légitimation des violences

menés auprès de celles qui ont expérimenté la dénonciation publique des violences commises par Denis Baupin, en complément de l'étude d'un corpus de presse écrite et audiovisuelle constitué des chaînes d'information en continu et des principaux titres de presse écrite d'information¹⁰. Le corpus de presse écrite et audiovisuelle nous est utile pour établir une vue d'ensemble des productions médiatiques réalisées sur la période d'émergence et de diffusion de « l'affaire Baupin ». De ce corpus, nous avons extrait des données qui nous permettent de saisir les registres depuis lesquels les violences dénoncées sont débattues dans l'espace médiatique, mais aussi d'identifier les régimes de visibilité des acteur·rices et groupes d'acteur·rices impliqué·es dans ces discussions. Ces données peuvent ainsi être confrontées, en entretien, aux récits et parcours des protagonistes de « l'affaire Baupin » afin de faire émerger des données sociologiques utiles à la compréhension des logiques médiatiques à l'œuvre dans la dénonciation.

dont Denis Baupin est accusé. Ainsi, nous avons échangé avec une trentaine d'acteur·rices : les femmes qui dénoncent Denis Baupin, les journalistes impliqué·es dans l'enquête et leurs directions éditoriales, les journalistes qui ont le plus traité de « l'affaire Baupin » mais aussi des militant·es féministes et écologistes. Le guide d'entretien constitué dans le cadre de la thèse dont découle cette contribution interroge : la place des enquêté·es dans la galaxie écologiste ou les relations entretenues avec celle-ci ; leurs expériences (vécues ou attestées) de violences ; leur expérience de « l'affaire DSK », puis de « l'affaire Baupin » ; les effets à court, moyen et long terme de ces événements. Ces échanges, menés entre juin 2020 et octobre 2023, ont été analysés depuis une perspective expérientielle qui vise à rendre compte des tensions entre expériences de violences, représentation des violences et politisation des vécus.

10 BFM TV, iTélé, LCI, *Le Monde*, *Libération*, *Le Figaro*, *L'Humanité*, *Ouest France*, *Le Parisien*, *L'Obs* et *Le Point*. Ces titres ont été choisis en fonction du nombre de tirages entre 2016 et 2019, à l'appui des chiffres de l'Alliance pour les Chiffres de la Presse et des Médias (ACPM). Les articles et extraits audiovisuels ont été collectés à partir du mot-clé « Baupin », puisque ce dernier est quasi exclusivement mentionné pour les violences dont il est accusé à compter de la publication de l'enquête. Les contenus analysés ont été publiés entre le 9 mai 2016 (date de publication du premier papier de l'enquête de *Mediapart* et de *France Inter*) et le 30 avril 2019 (le verdict du procès en diffamation qui clôture l'enquête étant prononcé au début du mois d'avril 2019). Nous avons ainsi étudié 1048 articles de presse écrite et 442 extraits de télévision, collectés à partir d'*Europresse* et de l'*INATHÈQUE*. De ces contenus, nous avons relevé l'identité, la catégorie socio-professionnelle et le genre des protagonistes qui s'expriment ou sont cité·es pour débattre, dans les médias, de « l'affaire Baupin ». Nous avons par ailleurs codé les contenus selon le registre principal mobilisé par l'acteur·rice et opéré un découpage en sous-événements pour identifier les moments de l'affaire les plus médiagéniques.

Nous avons ainsi mis à l'épreuve l'apparent consensus sur la crédibilité des récits, visible dans le corpus de presse écrite et audiovisuelle (Buisson, 2022) à la réalité des expériences de la dénonciation formulées par celles qui l'ont vécue. Ces données vont nous permettre de montrer en quoi la dénonciation et les « processus de délégitimation » auxquels elle donne lieu agissent comme une catégorie de violences spécifique, distincte des violences rapportées, en ce qu'elles mènent à l'éviction progressive des victimes des espaces dans lesquelles elles militent.

1. Mécaniques du silence chez Europe Écologie les Verts

1.1. *Marginalisation des femmes de l'exercice du pouvoir*

Très tôt, les femmes ont été écartées de toute forme de citoyenneté politique et de l'exercice du pouvoir, comme le montrent les travaux de Michèle Riot-Sarcey (1995, 2005) ou encore ceux de Catherine Achin et Sandrine Lévêque (2006, 2007). Exclues des principes de succession royale, elles participent à la vie politique exclusivement dans l'ombre, en tant que régentes ou conseillères : elles n'existent donc pas dans l'espace public en tant que représentantes du pouvoir politique (Lévêque, 2021). Le pouvoir politique est ainsi régi, organisé et pensé sur un modèle masculin, bourgeois, blanc et hétérosexuel, établissant un neutre et universel de la pratique du métier politique façonné sur ces bases. La démocratie se pense donc « entre frères », et le pouvoir politique est associé au pouvoir de porter les armes (Sineau, 2011, p. 11). Ce n'est qu'à compter de 1944 que les femmes peuvent voter et se présenter aux élections, mais elles doivent composer avec une arène dont les codes leur sont inconnus, et apprendre des normes et des pratiques qui n'ont pas été pensées par elles, ni pour elles. À l'Assemblée Nationale, elles occupent moins de 2 % des sièges jusqu'en 1978 (Sineau, 2011, p. 13), et à la veille du 21^e siècle, elles ne représentent qu'à peine 11 % des effectifs (Lévêque, 2021, p. 124). Si Charles de Gaulle et Georges Pompidou ont tour à tour incarné une pratique virile du pouvoir politique, les mouvements portés par les féministes des années 1970 et la définition du privé et des « questions de femmes » comme enjeux politiques vont contribuer à rendre légitime la présence des femmes dans les ins-

tances de pouvoir¹¹. C'est sous les deux septennats de François Mitterrand qu'un phénomène de féminisation par le haut commence à être observé : les femmes atteignent des postes de plus en plus prestigieux et s'installent progressivement au sommet de l'exécutif.

Si Jacques Chirac n'a jamais pris de positions ouvertement féministes, c'est toutefois sous sa mandature que la France se dote d'un arsenal législatif inédit en Europe, une loi qui constraint la parité au sein des instances représentatives. Alors que cette dernière semble faire consensus au fil des mandatures (Achin, 2012, p. 49), elle est en réalité largement contrôlée au sein des organisations partisanes : si certaines organisations s'appliquent à la contourner, on observe aussi des « stratégies de mise en scène de la mixité sexuée » pour mieux maîtriser les entrées au sein de l'arène politique française (Achin & Lévêque, 2014, p. 120). Si la loi a amélioré l'accessibilité du métier et des carrières politiques aux femmes en termes quantitatifs – bien que des inégalités persistent – les conditions matérielles et quotidiennes de la pratique restent désavantageuses pour les femmes. La loi paritaire est donc loin d'avoir neutralisé les effets de genre sur la légitimité politique (Dulong & Lévêque, 2002), qui reste conditionnée par l'adoption des codes essentiellement masculins de la pratique du pouvoir politique, dont l'apprentissage est ralenti par un ensemble de facteurs qui contribuent à vulnérabiliser les femmes dans le cadre de leur pratique politique.

D'abord, l'amplitude horaire du métier politique entraîne un brouillage des frontières entre les temps personnels et professionnels qui peut mener à une certaine promiscuité entre les membres de l'arène politique, puisque les temps de repos peuvent notamment être partagés. Par ailleurs, les séances à l'Assemblée Nationale et autres réunions peuvent s'étirer jusque tard dans la nuit, les échanges sont parfois directs et informels, et ils peuvent se tenir à huis clos ou dans les espaces de la vie personnelle (appartements, chambres d'hôtels, bureaux isolés de l'Assemblée)... Certaines décisions se prennent ainsi au détour d'un

11 Il faut toutefois rappeler qu'une partie des militantes féministes ne revendiquaient pas particulièrement l'accès des femmes aux postes de pouvoir, formulant ouvertement une méfiance et une défiance envers les institutions politiques. Nous pouvons citer à ce titre Christine Bard (2023), qui nous indique que « beaucoup voient les élections à la manière libertaire, comme un piège et une illusion. Leur féminisme est celui d'une contre-société, allant jusqu'au séparatisme pour certaines. (...) Enfin, pour les féministes les plus farouchement anti-differentialistes, la parité serait une mesure dangereuse, qui renforcerait l'existence juridique de deux classes de sexe » (p. 198).

couloir, à l'occasion de dîners auxquels les femmes ne sont pas toujours conviées, ou bien auxquels leurs contraintes familiales ou personnelles ne leur permettent pas d'assister¹².

Le genre n'est donc pas une ressource dans les trajectoires et les carrières politiciennes françaises, et ce à gauche comme à droite. Les partis de gauche revendentiquent toutefois plus publiquement leur attachement à l'égalité des genres et EELV a fait partie des organisations à l'avant-garde sur ces questions, sans pour autant, nous allons le voir, que cela suffise à instaurer des pratiques vertueuses et efficaces en matière de lutte contre les violences sexuelles au sein de l'organisation. Les loyautés partisanes, les affinités politiques, amicales et intimes, ainsi que la défense du groupe priment, nous le verrons, sur la dénonciation des agresseurs et la prise en charge des victimes de violences au sein du groupe.

1.2. Le féminisme chez EELV : une façade institutionnelle ?

Les travaux de Vanessa Jérôme (2013, 2018) nuancent largement l'affirmation selon laquelle EELV serait un parti historiquement féministe¹³. Si le parti s'est effectivement trouvé à l'avant-garde des luttes paritaires en politique, en appliquant la parité bien avant que la loi du 6 juin 2000 ne la rende obligatoire, il semblerait que l'histoire officielle narrée par le parti oblitère les luttes pour l'inscription de la parité dans les statuts, menées en interne par des militant·es engagé·es pour les causes féministes, notamment chez les Verts allemands (Briatte-Peters, 2014). Aujourd'hui, les Verts appliquent une stricte parité de liste, mais il n'existe pas encore de parité de résultat : « D'après plusieurs militantes que nous avons interrogées, si les groupes d'élus sont par exemple paritaires au moment de l'élection, ils ne comportent parfois

12 Selon l'enquête annuelle menée par l'Institut européen pour l'égalité entre les femmes et les hommes, les femmes consacrent toujours plus de temps aux tâches domestiques et à l'éducation des enfants que les hommes. Ainsi, selon l'index de l'égalité des genres, mesuré tous les deux ans par l'Institut, en 2017, 80 % des femmes assurent l'entretien de la maison et/ou la cuisine au moins une fois par jour, contre seulement 36 % des hommes. <https://eige.europa.eu/gender-equality-index/2017/domain/time/FR>

13 Dans son livret programmatique 2022, EELV déclare : « Europe-Écologie les Verts agit pour faire du mouvement de l'écologie politique un mouvement féministe dans son projet politique comme dans ses pratiques depuis sa création ». <https://feminisme.eelv.fr/2022/04/06/livret-programmatique-2022/>

pas plus d'un tiers de femmes lors de la dernière année du mandat » argumente Vanessa Jérôme (2014, p. 447). Toutefois, nous ne pouvons nier l'engagement des Verts, dès leurs débuts « pour l'égalité des droits civils et civiques sans distinction de sexe, de race, de classe ou de territoire » (Jérôme, 2013, p. 1). En interne ou sur leurs listes, ils ont davantage respecté la parité que tous les autres partis politiques du paysage français.

Mais le respect de la parité ne signifie pas l'absence de violences au sein du parti, ni une prise en charge efficace de ces dernières. En effet, les femmes qui témoignent contre Denis Baupin en 2016 ont exprimé, à des degrés divers de publicité, les actes imposés par l'élu. Situées dans un environnement politique où se tiennent des micro-socialisations favorables au débat et à la reconnaissance des enjeux liés aux questions de genre et d'égalité, elles ont rapidement identifié les actes subis comme relevant de violences et les ont évoqués comme telles, bien que la nature précise des faits n'ait été qualifiée, pour certaines, qu'au moment de l'enquête de presse. Sandrine Rousseau déclare avoir fait part à plusieurs membres de la direction du parti de l'agression sexuelle subie en 2011. Annie Lahmer¹⁴ affirme ne s'être « jamais tue », et avoir « toujours dit ce qui s'était passé avec Baupin ». Lorsqu'elle reçoit les premiers messages de nature sexuelle de la part de Denis Baupin, Elen Debost les montre immédiatement à un élu d'une ville d'Ile-de-France. Quant à Isabelle Attard, elle évoque les sms envoyés par Denis Baupin à plusieurs membres de son groupe local, sans que personne n'ait le pouvoir d'activer une prise en charge concrète de la situation. Suite à ces dénonciations – bien que confidentielles – elles reçoivent des réactions plus ou moins similaires. Certain·es répondent : « Ah merde, il a recommencé »¹⁵, d'autres « Tu peux le prendre comme un compliment, il ne fait ça qu'aux personnes brillantes ! »¹⁶, ou encore « Tais-toi, ne fais pas de vagues »¹⁷.

14 Entretien auprès d'Annie Lahmer, directrice du cabinet du maire du 2^e arrondissement de Paris et conseillère régionale EELV en Ile-de-France au moment où elle témoigne à visage découvert contre Denis Baupin le 9 mai 2016 (novembre 2022).

15 Entretien auprès d'Elen Debost, élue municipale au Mans au moment où elle témoigne à visage découvert contre Denis Baupin le 9 mai 2016 (juin 2022).

16 Entretien auprès d'Elen Debost, élue municipale au Mans au moment où elle témoigne à visage découvert contre Denis Baupin le 9 mai 2016 (juin 2022).

17 Entretien auprès de Sandrine Rousseau, secrétaire nationale adjointe Europe Écologie les Verts au moment où elle témoigne à visage découvert contre Denis Baupin le

Mais alors comment expliquer l'ignorance et la délégitimation de ces signaux alors que depuis au moins 2006, certain·es militant·es surnomment Denis Baupin « le poulpe »¹⁸, laissant imaginer les informations qui circulent à son sujet au sein du parti ? Nous pouvons ainsi considérer qu'EELV est doté d'une ligne politique féministe qui agit comme « façade institutionnelle » (Codaccioni *et al.*, 2012, p. 5), utile pour recruter des militant·es et se positionner sur l'échiquier politique français. La parité et le féminisme ne sont en réalité que difficilement appliqués au sein du parti, qui est – avant 2016 – faiblement doté en termes d'outils de lutte contre les violences. La place accordée aux luttes féministes dans le parti et dans les programmes est en partie conjoncturelle. Si certains principes tels que la parité et les luttes sociales font partie intégrante de la ligne politique du parti, la priorisation des questions liées aux droits des femmes et leur priorisation programmatique dépend notamment de l'investissement de la population de militantes féministes à un instant donné. Ainsi, si l'engagement féministe existe et imprègne les politiques et les pratiques d'une majeure partie des adhérent·es, élu·es et militant·es, on ne peut pas affirmer que ces notions fassent partie de l'ADN EELV.

Plus encore, les loyautés partisanes et la progression des carrières politiques pèsent davantage dans les processus de mise en (in)visibilité des violences en interne. Si les violences subies sont dites, elles ne sont pas prises en considération en raison de la position dominante occupée par Denis Baupin au sein du groupe, et du contexte d'ascension politique d'EELV sur la période, au sein de l'arène politique, à laquelle l'élu contribue. Les rétributions publiques symboliques, politiques et électives qu'il apporte au groupe rendent inopérantes les alertes formulées en interne, alors reléguées au privé et individualisées. En amont de l'enquête menée par *Mediapart* et France Inter, les témoignages, isolés les uns des autres, ne sont pas confrontés et comparés, complexifiant ainsi l'identification d'un schéma sériel et d'une perspective systémique des violences. Les rapports hiérarchiques et de pouvoir participent à invisibiliser et à délégitimer les expériences de violences vécues et rapportées. Cette délégitimation, formalisée sous la forme de l'ignorance des alertes, constitue, nous allons le voir, une violence sup-

9 mai 2016 (janvier 2023).

18 Besse Desmoulières, R. (2016, 17 mai). Denis Baupin, la chute d'un « goujat ordinaire ». *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/affaire-baupin/article/2016/05/18/denis-baupin-la-chute-d-un-goujat-ordinaire_4921140_4916429.html

plémentaire en soi. Précisons par ailleurs que Denis Baupin épouse, en 2015, Emmanuelle Cosse qui est alors la secrétaire nationale du parti, complexifiant encore davantage la dénonciation des violences en intégrant un niveau supplémentaire aux rapports de loyauté qui structurent les relations dans le parti.¹⁹

2. Les processus de délégitimation des violences : une continuité des ordres générés préexistants

2.1. Violence épistémique du témoignage : une catégorie spécifique

Théorisé par Kristie Dotson, le concept d'*epistemic violence in testimony*, que nous traduirons par « violence épistémique du témoignage » nous invite à envisager le témoignage – ici de violences – comme un simple échange linguistique, dont les conditions de réussite dépendent de la réciprocité de l'échange et d'une réaction de l'audience cohérente avec le propos exprimé. Sur cette base, l'autrice considère que si le témoignage est ignoré, cela peut relever de deux types d'ignorance : la *reliable ignorance* et la *pernicious ignorance* (Dotson, 2011). Par exemple, si l'on évoque le mode de scrutin américain à un enfant de trois ans, détaille-t-elle, il ne va pas pouvoir assurer la réciprocité dans le cadre de l'échange linguistique. Son ignorance est liée à une trop grande différence entre le degré d'information de l'énonciateur·rice et celui de l'enfant : c'est la *reliable ignorance*. La *pernicious ignorance* ne répond pas aux mêmes logiques, puisqu'il s'agit cette fois d'une ignorance qui va participer à blesser – volontairement ou involontairement – l'énonciateur·rice. Ainsi, elle résume : « Epistemic violence

19 Le rôle joué par Emmanuelle Cosse dans la (non)dénonciation des violences dont Denis Baupin est accusé et dans les processus de (dé)légitimation de celles-ci ne peut être exploré dans toute sa complexité ici. Nous précisons toutefois que la position dominante des deux époux a manifestement pesé sur les difficultés à rendre publiques les accusations. Au début de l'année 2016, Emmanuelle Cosse quitte EELV pour intégrer le gouvernement de Manuel Valls, une décision vécue comme une trahison par une partie des militant·es et des élu·es. Informé de la tenue d'une enquête à son sujet, Denis Baupin suit son épouse et quitte le parti au même moment. Ainsi, le peu de soutien exprimé par EELV envers Denis Baupin s'inscrit en continuité avec les sanctions liées au départ d'Emmanuelle Cosse : soutenir Baupin revient à soutenir, par association, « la traîtresse » qui a quitté le parti pour rejoindre le gouvernement socialiste.

in testimony is a refusal, intentional or unintentional, of an audience to communicatively reciprocate a linguistic exchange owing to pernicious ignorance » (Dotson, 2011, p. 238)²⁰.

Autrement dit, la chercheuse nous invite à identifier les facteurs qui, dans un espace social et temporel donné, contribuent à ce que les bénéficiaires des témoignages de violences délégitiment les abus dénoncés, et ce alors qu'ils disposent d'outils et de ressources qui leur permettent d'y répondre. Dans notre cas : comment expliquer que les militant·es, adhérent·es et élu·es Vert·es n'aient pas réagi – en amont de la publication de l'enquête – aux violences pourtant exprimées par les femmes qui dénoncent Denis Baupin, et ce alors que le parti dispose d'une ligne politique favorable à la conscientisation des enjeux féministes ? Alors que les femmes qui dénoncent Denis Baupin témoignent d'une situation de violences, les destinataires du message – membres du parti ou de la direction d'EELV – ignorent sa teneur, volontairement ou involontairement, et ce alors qu'ils et elles disposent des outils politiques nécessaires pour répondre de manière réciproque à l'échange. Ainsi, ces réactions heurtent les femmes qui témoignent, d'une part, et participent à délégitimer les récits qu'elles partagent.

Les violences épistémiques du témoignage constituent alors une catégorie de violences distincte, qui s'ajoute aux violences dénoncées et au traumatisme qui y est lié : alors que les violences sont énoncées au sein du groupe, et sur la base de l'expérience de celles pour lesquelles le traumatisme a été présenté comme pas ou peu important, celles qui expriment les conséquences de la violence sont d'autant plus sanctionnées. Le mécanisme est alors double : dévoiler les effets émotionnels du traumatisme (pleurs, angoisses, réactions diverses...) renvoie une image de la victime qui réduit ses chances de progresser au sein du groupe, tout comme une réaction ferme et rationnelle sera perçue comme un trouble à l'équilibre du groupe. Dans une arène politique où les femmes sont d'ores et déjà fortement contraintes par des logiques de marginalisation, que nous avons présentées, la mise sous silence des violences subies est souvent l'option privilégiée. Sandrine Rousseau illustre à ce titre :

20 Nous pouvons le traduire ainsi : « La violence épistémique du témoignage est le refus, intentionnel ou non, d'un auditoire de répondre de manière réciproque à un échange linguistique en vertu d'une ignorance pernicieuse ».

Ce qui m'a frappée, à chaque fois que j'en ai parlé (...) c'est que j'ai eu en face une réaction du type : « Ouais, bon bah on sait, on sait, voilà ». Et donc face à ça (...) je n'avais que deux possibilités (...) soit je me mettais à pleurer, pour montrer l'ampleur et l'importance de ce que ça avait pour moi, ce truc-là : et dans ces cas-là, je passais pour la nana faible, qui pouvait plus être tête de liste, qui pouvait plus être candidate, qui pouvait pas être membre du Bureau Exécutif... et une nana qui est aussi fragile que ça, on peut pas lui faire confiance. Soit, la 2^e possibilité que j'avais, c'était de monter le truc politiquement, et dans ce cas-là, j'étais la chieuse de service (...), si c'était moi qui commençait le truc, alors j'étais celle par qui la merde arrive.²¹

2.2. Poids des loyautés politiques dans les processus de délégitimation

Les violences dénoncées sont donc sues, délégitimées et tuées. Les femmes qui expriment ces abus au sein du parti et auprès de leurs proches évaluent ainsi rapidement les chances de réussite de leur dénonciation, et les réactions des pairs au sein du groupe Vert ne participent pas à rendre légitime l'expression publique des violences. Si certain·es membres du parti suggèrent un dépôt de plainte, aucune mesure n'est prise pour limiter leurs contacts avec Denis Baupin et éviter l'exposition d'autres femmes aux potentielles violences dont il pourrait être l'auteur. Ce sont les victimes elles-mêmes qui mettent en place des stratégies d'évitement, à l'image d'Elen Debost qui empêche son invitation à plusieurs reprises dans le cadre de son mandat de secrétaire régionale EELV dans la région Pays de la Loire :

À des périodes d'élection interne, on m'a proposé, puisque j'étais secrétaire régionale, de faire venir Denis Baupin. Les deux fois où on me l'a proposé, j'ai dit : c'est hors de

21 Sandrine Rousseau, qui s'exprime aux côtés de Vanessa Jérôme, de Caroline de Haas, d'Elen Debost, d'Isabelle Attard et d'Annie Lahmer à l'occasion d'une table ronde portant sur le harcèlement, organisée aux Journées d'été du parti à Lorient en 2016. <https://www.youtube.com/watch?v=QZBPl14ybhE>

question, cet homme ne mettra pas les pieds en Pays de la Loire, je ne mettrai pas UNE militante en contact avec lui ! C'est un agresseur !²²

Pour bien comprendre l'ignorance des alertes au sujet de Denis Baupin au sein du parti, il nous faut considérer la nature des modes de justification de son ascension dans le groupe. Expert des questions énergétiques et nucléaires, il représente dans les années 1990 et 2000 un atout considérable pour les Verts, qui cherchent alors à gagner en légitimité électorale. Denis Baupin dispose d'une grande expérience dans le pilotage de politiques publiques écologistes²³, notamment forgée à l'occasion de ses deux mandats à la Mairie de Paris, une ville qu'il contribue à transformer pour accueillir davantage les mobilités dites « douces » (vélo, transports en commun...). Son profil hybride, écologiste convaincu et en mesure de mener des négociations avec les hauts fonctionnaires et ingénieurs du secteur énergétique, et sa proximité avec Dominique Voynet, elle-même figure de proue du parti, en fait un personnage incontournable de l'organisation Verte.

Après la victoire présidentielle de François Hollande, Denis Baupin est investi par son groupe aux législatives pour briguer la 10^e circonscription de Paris, qu'il remporte en juin 2012. Bien que son côté « froid et centralien »²⁴ en fasse un personnage peu charismatique au sein du groupe, il occupe des positions stratégiques tant au sein du parti que dans l'arène politique. Son ascension, permise par les jeux d'investitures qui conditionnent les progressions de carrière dans les partis, en fait une figure de proue du mouvement. Si sa position est parfois controversée par la frange écologiste la plus à gauche, il participe à faire d'EELV un parti de gouvernement, ce qui relègue au silence les rumeurs et alertes dont il fait pourtant l'objet. Cette ascension, alors qu'il est perçu comme indispensable par le groupe pour la progression

22 Entretien auprès d'Elen Debost, élue municipale au Mans au moment où elle témoigne à visage découvert contre Denis Baupin le 9 mai 2016 (juin 2022).

23 Il a notamment joué un rôle important dans la réduction de la place des automobiles à Paris, en participant à la mise en œuvre du réseau Vélib', à l'installation de nombreuses pistes cyclables et au développement de la ligne T3 du Tramway.

24 Tel qu'il est décrit dans un portrait publié par *Le Monde* au lendemain des révélations : Bouanchaud, C. (2016, 10 mai). Denis Baupin, bosseur fou, « sans charisme ». *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/politique/article/2016/05/11/denis-baupin-bosseur-fou-sans-charisme_4917450_823448.html

du projet politique porté par le parti, s'inscrit dans le processus de disqualification des violences dénoncées et lui permettent de renforcer son impunité. Une fois les faits publiquement révélés dans la presse, les mécanismes d'évitement et de délégitimation des femmes qui témoignent se comprennent en continuité avec ces logiques.

3. Mécanismes de mise à distance des dénonciatrices

3.1. *L'humour comme procédé de délégitimation*

Dans les heures qui suivent la publication de l'enquête menée par *Mediapart* et France Inter, de nombreuses personnalités publiques expriment leur soutien envers celles qui témoignent contre Denis Baupin, dans les médias d'information et sur les plateaux de télévision des chaînes d'information en continu. Toutefois, l'étude du corpus de presse écrite et audiovisuelle nous permet d'identifier quelques réactions plus controversées, dont la publicité dépend de dénonciations complémentaires à celle formulée à l'encontre de Denis Baupin et qui s'inscrivent dans les processus de délégitimation des violences sexuelles. En effet, plusieurs femmes politiques se saisissent de l'intérêt médiatique autour de « l'affaire Baupin » pour faire part des insultes, remarques et gestes violents dont elles ont pu être les victimes ou les témoins au sein de l'arène politique²⁵. Dans ce cadre, Aurore Bergé, alors jeune conseillère de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (LR), déclare avoir été la cible d'insultes sexistes et de remarques déplacées quelques heures après la publication de « l'affaire Baupin ». Dans un message posté sur Twitter, elle rapporte les propos suivants, prononcés par ses collègues masculins : « J'ai envie de te faire une Baupin », mais aussi « Quand on voit Aurore, on a le bâton de berger », faisant ainsi référence à son nom de famille.

L'expression « J'ai envie de te faire une Baupin » continue de circuler parmi les professionnel·les de la politique, dont certain·es en feront « la blague en vogue »²⁶. Ainsi, elle se répand rapidement dans les couloirs de l'Assemblée Nationale, caractérisant la légèreté avec

25 Nous pouvons citer à ce titre la tribune des dix-sept anciennes ministres, qui déclarent « Nous ne nous tairons plus » dans une tribune publiée dans *Le Journal du Dimanche* le 15 mai 2016.

26 Entretien auprès de Charlotte Souulary, militante EELV et responsable de la commission féminisme entre 2017 et 2019 (août 2020).

laquelle certains membres de l’arène politique française perçoivent les faits dénoncés. Cette formule, entendue au sens d’Alice Krieg-Planque, à savoir « un ensemble de formulations qui, du fait de leurs emplois à un moment donné et dans un espace public donné, cristallisent des enjeux politiques et sociaux que ces expressions contribuent dans le même temps à construire » (Krieg-Planque, 2009, p. 7), vise à décrédi- biliser et délégitimer la parole des femmes qui ont dénoncé Denis Baupin. En reprenant le nom d’un homme accusé de violences sexuelles au service d’une formule à visée humoristique, l’existence des actes dénoncés est reconnue mais ils sont ignorés, et ne sont pas envisagés comme un rapport de domination délictuel.

3.2. Effets et conséquences des processus de délégitimation

En continuité avec la longue histoire de la marginalisation des femmes de l’exercice du pouvoir politique que nous avons précédem- ment présentée (Sineau, 2011), la dénonciation apparaît donc comme une occasion de mettre à distance celles qui en sont à l’origine. En effet, à l’Assemblée Nationale, chez EELV, mais aussi au Conseil Régional d’Ile-de-France, plusieurs hommes politiques se montrent ouvertement hostiles vis-à-vis de celles qui témoignent contre Denis Baupin, et ce alors que les organisations politiques dont ils sont originaires ont formulé un soutien public aux élues qui témoignent contre Denis Baupin. Ainsi, Annie Lahmer se souvient :

Il y a un élu du PS, quand l’affaire est sortie (...) je cours pour prendre l’ascenseur, j’étais en retard à une réunion et je tombe sur lui toute seule dans l’ascenseur (...) il me dit : « Ah non, non, non, moi je prends pas l’ascenseur seul avec toi, tu vas encore raconter des conneries ! »²⁷

Ou encore, Sandrine Rousseau :

27 Entretien auprès d’Annie Lahmer, directrice du cabinet du maire du 2^e arrondissement de Paris et conseillère régionale EELV en Ile-de-France au moment où elle témoigne à visage découvert contre Denis Baupin le 9 mai 2016 (novembre 2022) ; En 2016, le pays est gouverné par le PS et la majorité des membres du gouvernement ont soutenu publiquement les femmes qui ont témoigné contre Denis Baupin, sans que cela ne témoigne toutefois d’un soutien à l’abri du regard médiatique comme en témoigne cet extrait d’entretien.

Moi, ce que j'ai vraiment beaucoup observé et vraiment de manière massive, c'est des hommes qui refusaient de me faire la bise après (...). Vraiment, ça se comptait par dizaines : les hommes qui refusaient ostensiblement de le faire ! Et ça, pour moi, c'était quand même euh... hyper violent. Parce que ça voulait dire : « si je te fais la bise, qu'est-ce que tu vas dire ? »²⁸

Cet ostensible rejet du contact physique ou du partage d'un espace en promiscuité témoigne d'une crainte de la part des interlocuteurs d'être accusés à leur tour de harcèlement ou d'agressions sexuelles. Ce rejet témoigne aussi de la persistance d'un flou autour des frontières entre sexualités licites et illicites (Buisson, 2024). En considérant qu'une situation quotidienne telle que partager un ascenseur ou se faire la bise puisse être interprétée, mais surtout dénoncée, comme relevant de la violence illustre la crainte que certains agissements, que leurs interlocuteurs savent parfois problématiques, soient publicisés : la dénonciation est délégitimée avant même qu'elle ne soit formulée.

Plus encore, les femmes qui témoignent dans la presse contre Denis Baupin font l'objet d'une exclusion progressive des espaces dans lesquels elles travaillent et militent, par le biais de leur éviction de listes de diffusion et de réunions de travail, pourtant essentielles à leurs mandats. Ainsi, à l'issue de la publication de l'enquête de *Mediapart* et France Inter, Sandrine Rousseau fait l'objet de mises à distance discrètes, qui visent à limiter son accession à certaines informations liées à la campagne présidentielle de 2017, qui s'ouvre à peine alors que « l'affaire Baupin » éclate. Cette marginalisation s'opère aussi au niveau local :

Ils l'éjectaient [Sandrine Rousseau] de tout en fait, il ne fallait qu'elle soit au courant de rien, parce qu'on ne peut pas lui faire confiance. Parce qu'en fait, des histoires, on pourrait tous en avoir au cul et que finalement, un jour ou l'autre ça sera notre tour, en vrai ! Et ça nous est arrivé... c'est arrivé à Sandrine au Bureau Exécutif, moi ça m'est

28 Entretien auprès de Sandrine Rousseau, secrétaire nationale adjointe Europe Écologie les Verts au moment où elle témoigne à visage découvert contre Denis Baupin le 9 mai 2016 (janvier 2023).

arrivé dans mon groupe d'élus, au Mans, et Annie au Conseil Régional... On a toutes vécu la même chose !²⁹

Si je ne veux pas parler à [anonyme], si je ne veux pas parler à [anonyme] c'est qu'ils m'ont punie quand l'affaire est sortie, alors qu'ils étaient [poste anonymisé] du groupe EELV. On m'a sortie des listes d'échanges ! Et on m'a enlevé des outils de travail.³⁰

Si leur pratique du métier ou du mandat politique en cours est rendue difficile, cela a même mené, pour certaines, à une mise à l'arrêt des carrières. Ainsi, le 29 septembre 2017, alors qu'elle vient d'annoncer la création de l'association Parler, visant à accompagner les femmes victimes de violences sexuelles, Sandrine Rousseau quitte la direction d'Europe Écologie les Verts. En entretien, elle explique cette démission en ces termes :

Les hommes ont une parole publique de soutien pour mieux garder le pouvoir en interne, c'est ça qui se joue en fait. C'est ça qui est ultra violent pour moi. C'est ça qui me fait quitter le parti : parce que je crois devenir folle, en fait, à ce moment-là. C'est à dire qu'entre les paroles publiques et la réalité de ce qu'on vit, je crois devenir folle. Et... et ça pour moi c'est insupportable, mais quand je dis insupportable, c'est en deçà de la réalité. C'est d'une violence inouïe. Et je... je ne peux plus les voir en peinture à ce moment-là, je ne peux plus les supporter. Donc je me casse, parce que c'est une question de survie, en fait.³¹

29 Entretien auprès d'Elen Debost, élue municipale au Mans au moment où elle témoigne à visage découvert contre Denis Baupin le 9 mai 2016 (juin 2022).

30 Entretien auprès de l'une de celles qui a témoigné contre Denis Baupin à visage découvert le 9 mai 2016. Cette portion d'entretien a été anonymisée à la demande de l'enquêtée.

31 Entretien auprès de Sandrine Rousseau, secrétaire nationale adjointe Europe Écologie les Verts au moment où elle témoigne à visage découvert contre Denis Baupin le 9 mai 2016 (janvier 2023).

Isabelle Attard peine aussi à se maintenir au sein de l'arène politique. Déjà marginalisée par son arrivée récente en politique³², et sa démission d'Europe Écologie les Verts quelques mois avant la publication de l'enquête, elle se représente aux législatives en 2017, avant de quitter définitivement la « politique politicienne »³³. Toutefois, si elle affirme que ce n'est pas « l'affaire Baupin » qui a motivé ce choix, son exposition publique a rendu difficile son retour au travail. En effet, elle témoigne d'une période de chômage qui court entre l'année 2017 et 2019. Avant d'être élue députée, elle dirige le Musée de la Tapisserie de Bayeux jusqu'en 2010, avant de prendre la direction du musée du débarquement Utah Beach, dans la Manche, des établissements qui connaissent un grand succès touristique. Depuis 2019, elle est à la tête du « petit musée de l'école rurale de Bothoa »³⁴, dans les Côtes d'Armor, qui reçoit un public plus confidentiel. La publicité de « l'affaire Baupin » et les processus de délégitimation précédemment démontrés se sont aussi incarnés sous la forme de sanctions sur les carrières professionnelles de celles qui ont dénoncé les violences.

Conclusion

Les opérations dont nous avons rendu compte visent à rétablir l'ordre genré et à protéger les intérêts dominants, participant de fait à marginaliser, voire à exclure les femmes à l'origine de la dénonciation. Ces dernières sont maintenues à l'écart du groupe en ce qu'elles représentent une menace pour l'ordre genré en place, mais aussi pour l'identité politique du groupe. La dissonance cognitive entre le discours public de l'arène politique et plus spécifiquement de l'arène écologiste, et ses pratiques, constitue une catégorie de violences spécifique, qui amène les femmes à quitter un espace qui leur est devenu hostile. Par ailleurs, si leurs démissions et reconversions sont (modestement) médiatisées, elles ne sont pas interrogées comme le symptôme des pro-

32 Isabelle Attard prend sa carte chez EELV en 2010, avant d'être investie par le parti pour les législatives en 2012, et d'être élue jusqu'en 2017.

33 Entretien auprès d'Isabelle Attard, députée de la cinquième circonscription du Calvados au moment où elle témoigne à visage découvert contre Denis Baupin, le 9 mai 2016 (octobre 2020).

34 *Ibid.*

cessus de délégitimation initiés par la dénonciation, qui mènent à leur éviction.

La situation de crise, entendue comme révélatrice d'une « crise de légitimité » (Dobry, 2009, p. 286), que représente la dénonciation publique des violences d'une classe dominante – les hommes politiques – sur une classe de population minorisée – les femmes politiques – constitue un moment de tension qui rend visible la défense des intérêts patriarcaux et l'entre-soi masculin. Les sanctions subies par les femmes qui témoignent contre Denis Baupin constituent un « rappel à l'ordre » (Lieber, 2008, pp. 263-264) genré, appelant à renvoyer les femmes dans les mécaniques du silence préalablement démontrées. Elles s'opèrent dans l'arène politique dans son ensemble, incluant Europe Écologie les Verts, qui a aussi souscrit au paradoxe entre soutien public envers les élues qui témoignent à visage découvert et leur marginalisation à bas bruit.

Références

- Achin, C. (2012). Au-delà de la parité. *Mouvements*, 69(1), 49-54. <https://doi.org/10.3917/mouv.069.0049>
- Achin, C. & Levêque, S. (2006). *Femmes en politique*. Paris : La Découverte.
- Achin, C. & Levêque, S. (2007). Femmes, énarques et professionnelles de la politique. Des carrières exceptionnelles sous contraintes. *Genèses*, 67, 24-44. <https://doi-org.dcelec-u-paris2.idm.oclc.org/10.3917/gen.067.0024>
- Achin, C. & Lévêque, S. (2014). La parité sous contrôle. Égalité des sexes et clôture du champ politique. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 204(4), 118-137. <https://doi.org/10.3917/arss.204.0118>
- Bard, C. (2023). Féminisme = parité. Dans C. Bard, *Féminismes, 150 ans d'idées reçues* (pp. 197-205). Paris : Le Cavalier Bleu.
- Briatte-Peters, A. (2014). Les Verts à l'épreuve de la parité. *Allemagne d'aujourd'hui*, 207(1), 104-116. <https://doi.org/10.3917/all.207.0104>
- Boltanski, L., Darré, Y. & Schiltz, M.-A. (1984). La dénonciation. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 51, 3-40.
- Buisson, C. (2022). *L'affaire Baupin : conditions d'un cadrage légitimant de la parole des femmes victimes de violences sexistes et sexuelles dans les médias d'information français*. Actes des Doctorales de la SFSIC, Université de Dijon, CIMEOS.
- Buisson, C. (2024). Enquêter sur les violences sexuelles : luttes féministes et activation de solidarités professionnelles. *Sur Le Journalisme, About Journalism, Sobre Jornalismo*, 13(1), 46-61. <https://doi.org/10.25200/SLJ.v13.n1.2024.610>
- Codaccioni, V., Maïsetti, N. & Pouponneau, F. (2012). Les façades institutionnelles : ce que montrent les institutions. *Sociétés contemporaines*, 88(4), 5-15.
- Dobry, M. (2009). Crises politiques et processus de délégitimation. Dans M. Dobry, *Sociologie des crises politiques : la dynamique des mobilisations multisectorielles* (pp. 285-316). Paris : Presses de Sciences Po.

- Dotson, K. (2011). Tracking Epistemic Violence, Tracking Practices of Silencing. *Hypatia*, 26, 236-257. <https://doi.org/10.1111/j.1527-2001.2011.01177.x>
- Dulong, D. & Lévéque, S. (2002). Une ressource contingente. Les conditions de reconversion du genre en ressource politique. *Politix*, 15(60), 81-111. <https://doi.org/10.3406/polix.2002.1242>
- Hammer, J. & E. L. (1977). Violence et contrôle social des femmes. *Questions Féministes*, 1, 68-88. <http://www.jstor.org/stable/40619104>
- Jérôme, V. (2013). « Nous nous sommes tant aimés ». (In)égalité des droits et questions sexuelles chez Europe écologie – Les Verts (EELV). Congrès AFSP, ST 33 Affaires sexuelles, questions sexuelles, sexualités. Paris, France.
- Jérôme, V. (2014). *Militants de l'autrement : sociologie politique de l'engagement et des carrières militantes chez Europe Écologie les Verts (EELV)* [thèse de doctorat inédite]. Université Paris I.
- Jérôme, V. (2018). Briser les silences dans les partis politiques ? Dans E. Benbassa (dir.), *Violences sexistes et sexuelles en politique* (pp. 27-32). Paris : CNRS Éditions. <https://doi.org/10.3917/cnrs.benba.2018.01.0027>
- Krieg-Planque, A. (2009). *La notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*. Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté.
- Lévéque, S. (2021). La féminisation du champ politique français. Dans T. Frinault (dir.), *Nouvelle sociologie politique de la France* (pp. 123-136). Paris : Armand Colin. <https://doi.org/10.3917/arco.frina.2021.01.0123>
- Lieber, M. (2008). *Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question*. Paris : Presses de Sciences-Po.
- Matonti, F. (2012). Les mots pour (ne pas) le dire. Viol, consentement, harcèlement : les médias face aux affaires Strauss-Kahn. *Raisons politiques*, 46(2), 13-34. <https://doi.org/10.3917/rai.046.0013>
- Pavard, B., Rochefort, F. & Zancarini-Fournel, M. (2020). *Ne nous libérez pas, on s'en charge : une histoire des féminismes de 1789 à nos jours*. Paris : La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.pavar.2020.01>
- Riot-Sarcey, M. (1995). Pouvoir, domination, regard sur l'Histoire. Dans EPHEZIA (dir.), *La place des femmes : les enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales* (pp. 477-481). Paris : La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.ephes.1995.01.0477>
- Riot-Sarcey, M. (2005). Les femmes et la gauche en France : entre discours émancipateurs et pratiques de domination. Dans J.-J. Becker (dir.), *Histoire des gauches en France* (vol. 1, pp. 362-378). Paris : La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.becke.2005.01.0362>
- Sineau, M. (2011). *Femmes et pouvoir sous la Ve République : de l'exclusion à l'entrée dans la course présidentielle*. Paris : Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.sinea.2011.01>



Publié sous la licence Creative Common
«Attribution – pas d'utilisation Commerciale – Pas de Modification 4.0. International»
(CC BY-NC-ND)